

## ALLEMAND

### EPREUVE COMMUNE : ORAL

Marc Gladieux, Brigitte Lestrade

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujet donné** : article de presse

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

En 2011, le nombre de candidats admissibles (12) est légèrement inférieur à celui des sessions 2010 (14) et 2009 (13). Les résultats, avec une moyenne de 12,45 à l'épreuve commune (la seule note attribuée à l'épreuve optionnelle était 12), sont nettement meilleurs que ceux de l'année précédente (10,57), qui étaient déjà en augmentation par rapport à 2009 (9,85). Cette progression spectaculaire est due à une série d'excellentes prestations. Sur les douze candidats, huit ont obtenu une note supérieure à 10, dont un 18, deux 17, un 16 et un 15 ; en 2010, le meilleur candidat avait certes obtenu un 19, mais les très bonnes notes étaient moins nombreuses que cette année. Un très bon cru, donc, que le jury a apprécié à juste titre.

Les documents proposés permettaient comme chaque année de tester l'ouverture d'esprit, les connaissances et les compétences méthodologiques et linguistiques des candidats. Puisés parmi les grands titres de la presse allemande (*Frankfurter Allgemeine Zeitung, Die Zeit, Die Welt, Der Spiegel, Süddeutsche Zeitung*), ils abordaient tant les problèmes d'ordre général, communs aux sociétés européennes, comme par exemple l'accroissement de la pauvreté (Generation Armut, *Die Zeit*, 19.5.2011) ou la valeur actuelle du travail (*Die Würde der Arbeit, Die Welt*, 30.4.2011) que les questions spécifiques traitées par la presse allemande pendant l'année écoulée, telles que le débat autour de l'immigration suscité par le livre de Thilo Sarrazin (*Wider die Kreidefresser, Die Welt*, 4.9.2010), le combat du syndicat des cheminots pour une convention collective unique (*Löchrige Logik, Der Spiegel* 19/2011) ou la réforme de la *Bundeswehr* (*Panzer fliegen nicht, Die Zeit*, 19.5.2011). En règle générale, comme les thématiques proposées à l'épreuve orale commune du concours B/L ne requièrent aucune connaissance spécialisée, elles sont globalement connues des candidats, mais avec des nuances, la culture générale de certains étant plus étendue que chez d'autres. Quelques candidats ont toutefois éprouvé des difficultés à les enrichir par un apport personnel nourri d'une lecture régulière de la presse ou d'une solide connaissance de la civilisation allemande. Il est en effet regrettable que certains candidats, réticents à émettre une opinion personnelle, se bornent à reprendre les arguments avancés dans le texte, sans tenter d'élargir le débat.

Est-il nécessaire de rappeler que les compétences linguistiques jouent un rôle central dans l'évaluation ? En effet, si aucun des candidats ayant obtenu une note inférieure à 10 n'a proposé une prestation satisfaisante quant au contenu, il convient de préciser que les notes très faibles traduisent toujours un niveau de langue très insuffisant. Inversement, les notes très élevées récompensent des prestations dont les contenus sont certes pertinents, mais aussi clairement exprimés dans un allemand de bon aloi. Il convient de souligner également quelques travers qui ont entaché certaines prestations qui, répétons-le, étaient globalement satisfaisantes, voire excellentes. Certains candidats ont effectivement confondu le texte de journal qu'ils avaient à commenter avec un texte littéraire et

lui ont appliqué des remarques stylistiques ou rhétoriques qui n'y avaient pas leur place et ne correspondaient pas forcément aux intentions de l'auteur. De même, la recherche à tout prix de trouver trois parties dans les textes présentés avait parfois un côté contraint. De plus, du point de vue rhétorique, les exposés avaient tendance à se ressembler, tant les expressions utilisées par les candidats étaient stéréotypées.

Il faut également surveiller le temps imparti et laisser du temps aux questions. Le jury était souvent obligé de signaler aux candidats qu'il fallait conclure. Ne pas dépasser le temps imparti à l'exposé a aussi des avantages, car tout n'est pas joué après celui-ci ; l'entretien permet en effet d'infléchir sensiblement la note d'un candidat qui, impressionné par l'exercice imposé, ne serait pas parvenu à faire la preuve de ses qualités. Pour terminer, le jury salue la maîtrise linguistique et thématique de la plupart des candidats et félicite également les enseignants qui ont contribué à ce succès.